

Délibération n°2026/17

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6 et L. 715-2 et suivants ;
Vu les statuts en vigueur dans l'établissement.

Objet : Modifications du règlement intérieur de l'UTT

Le Conseil d'Administration approuve les modifications apportées au règlement intérieur de l'UTT.
Le texte adopté est joint à la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 16
Pouvoirs : 8

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0



Troyes, le 10 juillet 2026

Hervé GRANDJEAN
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 10/07/2026

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 10/07/2026